

Août
2025



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES
SOURCES DU LAC D'ANNECY



L'info des Sources

BULLETIN INTERCOMMUNAL DES SOURCES DU LAC D'ANNECY

DOSSIER

L'ACTION intercommunale 2020 ► 2025

Focus

L'eau, élément clé de
l'identité des Sources
du lac d'Annecy

Habitat

France Renov' Haute-Savoie
des conseils gratuits pour la
rénovation de votre logement

Action sociale

**Nouveau service de
transport à la demande**
Comment ça marche ?

SOMMAIRE

DOSSIER La CCSLA 4
L'ACTION INTERCOMMUNALE 2020 • 2025

ACTUALITÉS EN BREF 9

FOCUS L'EAU 12
Élément clé de l'identité des Sources du lac d'Annecy

LOGEMENT 14
OPAH 2 visites de chantiers de rénovation énergétique
FRANCE RENOV[®] Haute-Savoie, des permanences pour vous aider dans vos projets de rénovation

ACTION SOCIALE 16
Le Pique-nique des générations
Le transport à la demande

MOBILITÉ 18
Vers un schéma directeur des aménagements cyclables
Les transports scolaires

ÉCONOMIE 20
Incroyable Territoire, 36H de concours pour soutenir les projets de commerces en centre-ville

DÉCHETS 22
La maison du don
Le bonus réparation
Textiles, linges et chaussures
Donnez une seconde vie à vos vêtements usagés

EAU & ENVIRONNEMENT 24
Le projet de confortement des digues du Piésan

PETITES VILLES DE DEMAIN 26
Atelier Hors les murs pour valoriser les patrimoines

TOURISME 27
10 parcours pour un territoire outdoor accessible à tous



Suivez l'actualité
de la CCSLA sur :



Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy
32 route d'Albertville, 74210 Faverges-Seythenex
04 50 44 51 05 - comcom@cc-sources-lac-annecy.com

Directeur de la publication
Jacques Dalex, Président de la CCSLA

Conception et rédaction
C. Delabie, élus communautaires et services de la CCSLA

Photos CCSLA (sauf mention contraire)

Impression Kalistene (Annecy, 74) sur papier
100% recyclé avec encre à liant végétal

Tirage de 9 200 exemplaires

Dépôt légal à parution (Août 2025)

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Madame, Monsieur,
Chers concitoyens

Cinq ans de mandat en juin dernier, cela mérite un petit rappel des actions très diverses engagées par votre Communauté de Communes, c'est ce que réalise, entre autres, ce nouveau bulletin intercommunal. Dans un climat serein, les choses ont beaucoup progressé, pour donner toujours plus de sens à notre vie collective et apporter aux concitoyens que vous êtes, les services les mieux adaptés à vos besoins.

L'action sociale est le volet le plus concret pour chacun. Créer et gérer en commun le centre d'action sociale (CIAS) afin de permettre à tous de profiter de ses services est l'une de nos plus belles réussites. Dans ce cadre nouveau, mettre en place France Services pour vous aider dans vos démarches administratives a été un plus indéniable. Offrir à tous, la livraison à domicile de repas de qualité, faciliter les déplacements gratuits des personnes âgées ou à mobilité réduite avec le Transport à la Demande (TAD), assurer la prise en charge dans les centres de loisirs de nos jeunes quelle que soit leur commune d'origine, programmer deux crèches intercommunales accessibles au plus grand nombre, prévoir ensemble la construction d'un nouvel Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) et d'un nouveau Centre de Secours intercommunal, permet d'affirmer une solidarité forte entre toutes nos communes.

L'environnement dans toutes ses dimensions reste une préoccupation importante. Le changement climatique est là et nous oblige à inscrire nos actions dans une stratégie de transitions. L'entretien de nos torrents et rivières avec la création des ouvrages de sécurité, la préservation de nos paysages, la gestion de l'urbanisme et du droit du sol, le traitement et le recyclage de nos déchets font partie des missions qui nous incombent. L'aide technique et financière offerte à tous pour la rénovation de l'habitat privé, contribue à l'amélioration des conditions de vie de nos habitants. Par ailleurs, la prise en charge par la collectivité de la destruction des nids de frelons asiatiques qui mettent en péril nos abeilles a été un soulagement pour nos apiculteurs. Plus récemment, l'aide d'urgence allouée aux exploitants touchés par la Dermatose Nodulaire Contagieuse (DNC) montre que la filière agricole peut compter sur le soutien des élus dans cette période particulièrement difficile (voir p.9).



© Sandy Sotorra

L'entretien et la création de chemins de randonnées et cyclables, permet à nos résidents de se déplacer en toute sécurité et à nos visiteurs de découvrir les Sources du lac dans de bonnes conditions. Créer un stade intercommunal ouvert à toutes nos associations, qui deviennent de plus en plus intercommunales. Ouvertes à tous, elles contribuent à forger notre identité commune.

Prendre en charge le développement économique et touristique du territoire, aménager et gérer les zones d'activités, se soucier des entreprises locales, de l'emploi et de la formation s'avèrent essentiels dans une conjoncture économique difficile.

Parallèlement la prise en compte de la vie culturelle du territoire s'affirme de plus en plus, avec les actions menées par le programme d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) dans toutes nos écoles et s'ouvre largement à d'autres publics. Le Festival des cabanes qui vient de fêter ses dix ans, s'affirme comme un élément moteur de la saison culturelle auquel s'agrègent d'autres opérations festives et participatives. Dernièrement le Conseil Communautaire a voté la création et la mise à disposition au profit de toutes les écoles d'un poste de musicien intervenant qualifié.

Toutes ces actions définissent une politique communautaire ambitieuse, une volonté intercommunale tournée vers l'avenir au profit des habitants de chacune de nos communes.

J'espère que vous aurez plaisir à parcourir ce document à constater le chemin parcouru par votre intercommunalité, que vous apprécierez l'engagement et le travail réalisés au service de notre collectivité. Recevez Madame, Monsieur, chers Concitoyens mes respectueuses salutations

Jacques Dalex

Président de la Communauté de
Communes des Sources du Lac d'Annecy

La Communauté de Communes EN ACTION pour le territoire des Sources du lac d'Annecy.....

5 pages en images qui retracent l'action intercommunale entre 2020 et 2025. Cette rétrospective donne un aperçu du travail accompli par l'équipe communautaire depuis sa mise en place au printemps 2020. Ce bilan non exhaustif illustre les domaines de compétences portés par la CCSLA à travers quelques temps forts : événements organisés, programmes menés, projets mis en œuvre, travaux réalisés et nouveaux services mis en place pour un territoire plus facile à vivre pour les habitants et plus attractif pour les entreprises.

SEPTEMBRE 2020 Formation à distance

Ouverture du CAMPUS CONNECTÉ des Sources du lac d'Annecy et de l'ESPACE LA CLÉ



Objectifs : Faciliter l'accès à l'enseignement supérieur pour les jeunes du territoire et offrir la possibilité aux adultes de se former tout au long de leur vie professionnelle.

Le campus connecté est un outil qui répond également aux besoins des entreprises. Il se situe à l'espace La Clé, le pôle économie, emploi et formation des Sources du lac d'Annecy.

► **42 étudiants formés depuis 2020**



Visitez le campus connecté

PORTES OUVERTES
Samedi 6 septembre
de 14h à 16h

281 Rte de Thônes, Faverges-Seythenex

Découvrez l'espace LA CLÉ en vidéo

www.cc-sources-lac-annecy.com/economie/espace-la-cle

Scannez le QRcode



2020 ► 2025 Logement

Mise en œuvre de l'OPAH, Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat



Objectifs : Accompagner les propriétaires dans la rénovation du logement qu'ils occupent ou qu'ils mettent en location.

L'OPAH donne accès aux conseils gratuits du cabinet URBANIS et aux aides financières locales en complément des aides d'État.

► **Plus de 100 logements rénovés grâce à l'OPAH depuis 2020**



2020 ► 2025 Mobilité & Tourisme

Maintien des NAVETTES GRATUITES lac et montagnes



Objectifs : Proposer aux habitants et aux vacanciers une alternative gratuite à la voiture pour aller au lac ou à la Sambuy en desservant les campings, les sites touristiques et les villages.

Les navettes existent depuis 2015. Plusieurs itinéraires ont été testés. La ligne «Le lac - La Sambuy» est la plus fréquentée depuis le début et est toujours en service cet été.

► **Plus de 8 000 usagers chaque été dont environ 400 avec leurs vélos**



L'action intercommunale 2020 • 2025

en images

2021 ► 2025 Emploi & Formation

FORUMS Emploi & Formation organisés chaque année



Objectifs : Mettre en relation les candidats avec les entreprises qui recrutent et les organismes de formation. Depuis 5 ans, le forum accueille chaque année plusieurs centaines de visiteurs. Il met en lumière les entreprises locales qui participent au dynamisme économique du territoire.

► **51 entreprises, partenaires et organismes de formation**
11 secteurs d'activités représentés lors de la 6^e édition du FORUM Emploi & Formation en mars 2025



NOVEMBRE 2022 Services publics

Création de FRANCE SERVICES des Sources du lac d'Annecy



Objectifs : France Services est un guichet unique de proximité qui facilite l'accès aux services publics. Deux conseillères accompagnent toutes les personnes ayant besoin d'aide dans leurs démarches avec les organismes publics conventionnés. Elles peuvent aussi aider à l'inclusion numérique.

Organismes partenaires : finances publiques, assurance maladie, retraite, allocations familiales, mutuelle agricole, point justice, France titres, France travail, chèque énergie...

► **24 demandes par jour traitées par France Services en moyenne**



JANVIER 2022 Action sociale

Création du CIAS des Sources du lac d'Annecy



Objectifs : La mission du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) est de répondre aux besoins sociaux de l'ensemble des habitants des Sources du lac d'Annecy. Il porte des actions au service de tous les publics, à tous les âges : petite enfance, enfance et jeunesse, famille et parentalité, seniors et personnes en situation de handicap...

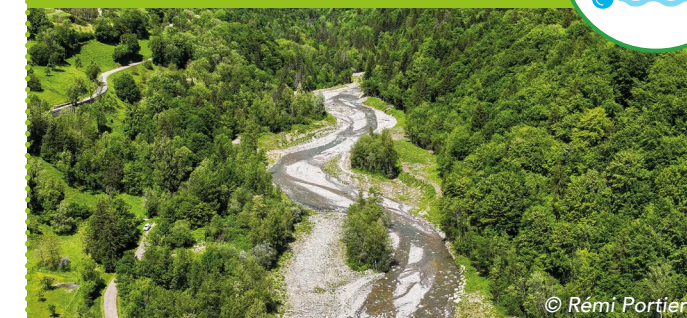
Quelques exemples : relais petite enfance, centre de loisirs, service de portage de repas, transport à la demande, conseils pour l'accès aux droits, domiciliation postale...

► **655 repas par semaine livrés à domicile grâce au CIAS**



2022 ► 2023 Eau & Environnement

RESTAURATION DE LA CHAISE dans la plaine des Bossons



Objectifs : Restaurer l'état naturel de la rivière afin d'améliorer les continuités écologiques, prévenir les risques d'inondation lors des crues et mieux gérer les niveaux d'eau en période sèche.

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) et sont issus d'un plan d'action global à l'échelle du bassin versant.

► **900 mètres linéaires de cours d'eau restauré entre la prise d'eau du biel de Saint-Ferréol et le pont des Bossons**



2022 ▶ 2025

Art et Culture

Soutien au programme d'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE



Fresque réalisée par les enfants de l'école Kolinka avec l'artiste AMOK

Objectifs : Promouvoir l'art et la culture comme vecteur de «vivre ensemble» grâce à l'intervention d'artistes auprès de tous les publics, de la petite enfance aux personnes âgées, et dans toutes les disciplines, de la poésie aux arts plastiques.

Depuis 2022, la CCSLA a renforcé son soutien financier au programme EAC intercommunal (ex-Fabric'arts).

► **Subvention de 50000€/an** soit près de 50% du budget annuel du programme EAC des Sources du lac d'Annecy

FÉVRIER 2023

Signature de la convention-cadre PETITES VILLES DE DEMAIN valant ORT



Objectifs : Conforter l'attractivité de Faverges-Seythenex en tant que ville-centre des Sources du lac d'Annecy.

Première convention Petites Villes de Demain en Haute-Savoie, ce programme facilite les projets d'équipements structurants, d'accès aux logements et de développement durable qui ont un rayonnement intercommunal. Elle intègre deux Opérations de Revitalisation du Territoire (ORT), dont une sur Doussard.

Exemples d'actions : Casuarina (projets multisites), La belle étoilée, atelier «hors les murs», salle omniculture, crèches intercommunales, complexe sportif, pôle culturel, la Sambuy autrement...

► **6 axes stratégiques** pour construire le territoire de demain
43 actions dont 14 terminées et 16 en cours en 2025



JUIN 2023

Équipement

Mise en service du STADE INTERCOMMUNAL de Foot-Rugby



Objectifs : Créer un équipement intercommunal qui permette à la fois la pratique du football et du rugby et qui soit accessible en toute saison. Ce projet traduit la volonté de mutualiser les usages, les coûts et le foncier entre les communes. Il en résulte un stade innovant, dont le revêtement synthétique, perméable et recyclable fait l'unanimité de tous les pratiquants.

► **4 clubs utilisateurs** (Foot Sud 74, AS des Portugais, Club des Vétérans de Doussard et Rugby Club de Faverges)



MARS 2023 Réduction des déchets

Création du VILLAGE DU RÉEMPLOI avec le GALTA



Objectifs : Le village du réemploi est un espace dédié au réemploi situé à l'entrée de la déchèterie.

Cet espace permet à des partenaires de l'économie sociale et solidaire de recevoir des dons d'objets encore valorisables afin de leur donner une seconde vie. Le GALTA y tient des permanences tous les VENDREDIS et SAMEDIS de 14h à 18h.

► **8,4 tonnes de «non déchets»** revalorisées grâce au réemploi (cumul des tonnages 2023 et 2024)



leGalTA
BOUTIQUE SOLIDAIRE

Emploi & Formation

SEPTEMBRE 2023

Soutien à l'ÉCOLE SAINT ÉLOI au sein du pôle luxe



Atelier de l'école Saint Éloi lors de la rentrée 2023

Objectifs : L'implantation d'une école de production dans d'anciens locaux de S.T. Dupont permet de revitaliser le territoire par l'accueil de jeunes en formation et de renforcer son attractivité économique par la création d'emplois. Cette école est une composante du «pôle luxe» avec d'autres entreprises spécialisées dans le domaine de la bijouterie industrielle.

► **132 000€ de subvention** répartis sur 4 ans



NOVEMBRE 2023

Équipement

Acquisition du foncier nécessaire au CENTRE DE SECOURS intercommunal



Site d'implantation prévu pour le futur centre de secours

Objectifs : Acquérir les terrains nécessaires à la construction d'un centre de secours qui regroupera les casernes vétustes de Faverges et de Doussard. La localisation retenue par le SDIS* est le site des «Boucheroz» en raison de son accessibilité et de sa position centrale au sein des Sources du lac d'Annecy.

La Communauté de Communes participera également à 30% du financement de cette opération essentielle pour maintenir une réponse de sécurité civile efficace.

► **4 700 m² de réserve foncière** en vue de ce projet

* SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours



2024 ▶ 2025

Biodéchets

Création de sites de COMPOSTAGE PARTAGÉ pour valoriser les biodéchets



Site de compostage partagé du Genevois en octobre 2024

Objectifs : Proposer aux habitants qui n'ont pas de jardin privatif de créer un site de compostage partagé à proximité chez eux.

Cette solution permet de valoriser leurs déchets organiques sur place, sans transport ni incinération. Depuis janvier 2024, chaque foyer doit «trier ses biodéchets à la source» en les séparant du reste des ordures ménagères.

► **17 sites de compostage partagé** créés sur le territoire grâce au financement et à l'accompagnement de la CCSLA



JUIN 2024

Petite enfance

Prise de compétence pour le projet de CRÈCHES INTERCOMMUNALES



La CCSLA gère déjà le Relais Petite Enfance depuis 2022 via le CIAS

Objectifs : Élargir les compétences communautaires en matière de petite enfance pour que la CCSLA puisse porter les projets de construction d'Établissement d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE) mutualisés à l'échelle intercommunale.

La collectivité a ainsi réalisé une étude de programmation précisant les besoins d'accueil des crèches situées sur Faverges et sur Doussard. Prochaine étape : un concours d'architecture est prévu d'ici fin 2025 pour celle de Faverges.

► **Augmentation des capacités d'accueil à 50 berceaux sur Faverges et 39 sur Doussard** (création de 25 places au total)



SEPTEMBRE 2024 & Environnement

Gestion des déchets Création du CHALET DE LA FAUNE SAUVAGE à côté de la déchèterie



Objectifs : Gérer les déchets de venaison et de collision avec la faune sauvage, les stocker temporairement et les évacuer pour les traiter dans de bonnes conditions sanitaires.

Cet équipement a été réalisé en partenariat avec Faverges-Seythenex, la Région Auvergne Rhône-Alpes, la Fédération départementale et les associations de chasse locales.

► 5 tonnes de déchets de venaison estimées chaque année

MAI 2025

Développement économique

Organisation du concours de projets INCROYABLE TERRITOIRE



Objectifs : Soutenir les projets de commerce, d'artisanat ou de service, faciliter leur installation dans des locaux vacants et pérenniser ces activités qui participent au dynamisme de centre-ville.

Incroyable territoire est un programme complet dont le temps fort est le concours « Mon incroyable commerce ». Pendant 36h, chaque participant challenge son projet en équipe grâce à l'expertise de coachs partenaires.

► 28 partenaires, 12 porteurs de projets, 3 lauréats

➕ Pour en savoir plus ► voir p.20

* CIAS : Centre Intercommunal d'Action Sociale

AVRIL 2025

Mobilité & Action sociale

Mise en place du service gratuit de TRANSPORT À LA DEMANDE



Objectifs : Répondre aux difficultés de déplacement des seniors de plus de 65 ans et des personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap.

Ce service gratuit est réservé aux habitants pour des trajets sur le territoire des Sources du lac d'Annecy. Il est géré par le CIAS* en partenariat avec la Région Auvergne Rhône-Alpes.

► 71 personnes inscrites depuis avril 2025

➕ Pour en savoir plus ► voir p.16

JUILLET 2025

Développement économique

Aménagement de la ZONE D'ACTIVITÉS DES PIERRAILLES



Objectifs : Proposer aux entreprises une nouvelle zone d'activités économiques (ZAE) pour installer ou développer leur activité aux Sources du lac d'Annecy.

Située à Giez, cette petite zone offre un cadre de travail privilégié et une situation idéale entre Annecy et Albertville. Une attention particulière à l'intégration architecturale des projets sera exigée afin de respecter la qualité du site.

► 4 lots modulables de 730 à 1500 m²

➕ Pour en savoir plus

Vous êtes intéressés pour installer votre entreprise ?
Contactez le service développement économique de la CCSLA !

Tel : 04 50 44 77 88 - Courriel : economie@cc-sources-lac-annecy.com
ou Rendez-vous sur le site internet www.cc-sources-lac-annecy.com

AGRICULTURE

AIDE D'URGENCE allouée aux exploitants touchés par la DNC*

Lors du conseil exceptionnel du 1^{er} août 2025, les élus communautaires ont voté à l'unanimité la mise en place d'une aide financière de solidarité s'élevant à 1000€ par exploitant ayant subi un dépeuplement afin de faire face aux dépenses courantes de ces professionnels privés de ressources. Cette aide d'urgence sera versée selon les mêmes critères que celle du Département de la Haute-Savoie. Ces aides locales sont complémentaires à la procédure d'indemnisation enclenchée par le gouvernement pour compenser les pertes des éleveurs.

En tant que Président de la Communauté de Communes, **Jacques Dalex affirme, par la déclaration suivante, son soutien aux agriculteurs des Sources du lac d'Annecy :**

« Le dimanche 13 juillet dans l'après-midi, j'ai été alerté par la directrice de cabinet de Madame la Préfète qu'une exploitation agricole de Faverges-Seythenex était infectée par l'épidémie de Dermatozose Nodulaire Contagieuse bovine et que l'abattage de l'ensemble du troupeau devait intervenir dans les prochaines heures. Avec mon adjoint en charge de l'agriculture sur la commune, Monsieur Jean-Pierre Portier nous avons, depuis quelques jours, des informations inquiétantes sur des symptômes constatés par les éleveurs sur certaines de leurs vaches.

Le 14 juillet, j'interpellais Madame la Ministre de l'Agriculture, Annie Genevard, sur le drame vécu par les exploitants et leurs familles et demandais des précisions sur les indemnités que ceux-ci pouvaient espérer pour les aider à faire face à une situation moralement et financièrement très difficile. La réponse est venue très vite, mais le détail devait s'élaborer dans les jours suivants avec les représentants de la profession.

Quelques jours plus tard, dans un appel téléphonique très chaleureux, d'une grande attention pour le drame que nous vivons, Madame la Ministre me confirmait, que la campagne de vaccination était en cours et que les premières aides de l'État aux exploitants interviendraient très rapidement. Madame la Ministre m'a assuré de son total soutien dans cette épreuve à toute notre collectivité, à l'ensemble du monde agricole et surtout aux éleveurs dont le cheptel touché par la maladie a dû être abattu.

La situation aux Sources du lac d'Annecy

* La DNC (Dermatozose Nodulaire Contagieuse) bovine, est une maladie très virulente qui touche exclusivement les bovins. Elle n'est pas transmissible à l'homme mais est extrêmement contagieuse et se transmet principalement par piqûres d'insectes tels que les taons et les mouches. Elle se manifeste par l'apparition de nodules sur la peau, les muqueuses internes et de fortes fièvres qui peuvent conduire à la mort de l'animal.

Au 31 juillet 2025, 8 élevages des Sources du lac d'Annecy étaient touchés et concernaient quatre des sept communes (Faverges-Seythenex, Giez, Saint-Ferréol et Val de Chaise).

Source : www.agriculture.gouv.fr

Les mesures prises pour limiter la propagation de cette épizootie sur le territoire sont les suivantes :

- Surveillance vétérinaire et déplacement interdit des bovins
- Dépeuplement des bovins présents dans le foyer déclaré
- Vaccination généralisée et gratuite

Parallèlement, j'ai contacté le Président du Conseil Départemental déjà très mobilisé sur ce dossier, dans le but de le tenir informé au mieux de la situation dans notre secteur. En concertation avec le Président Martial Saddier, j'ai décidé de réunir un Conseil Communautaire le 1^{er} août, afin d'informer les élus des sept communes de la situation sanitaire inquiétante dans laquelle se trouvent nos exploitations, d'échanger sur cette catastrophe qui évolue chaque jour, d'apporter aux exploitants touchés dans leur activité professionnelle de tous les jours, le soutien moral dont ils ont besoin, de faire appel à la solidarité de tous pour mettre en place en accord avec le Département une aide financière d'urgence pour faire face à la réalité économique à laquelle nos concitoyens agriculteurs sont confrontés.

Je salue, l'abnégation et le sens des responsabilités dont ont fait preuve les éleveurs qui ont accepté à contre cœur l'abattage de leurs troupeaux dans le but d'enrayer l'épidémie, de protéger les troupeaux voisins ainsi que l'ensemble de la filière, si importante en Savoie.

Notre devoir de soutien, de sympathie et de reconnaissance pour le monde agricole doit s'affirmer au moment où les difficultés sont là, complexes et bien réelles. C'est dans l'adversité que l'on compte ses amis. Les agriculteurs et producteurs locaux peuvent compter, dans cette période particulièrement compliquée, sur le soutien de l'ensemble des élus et de toute notre population. »

RANDONNÉE

Du nouveau CÔTÉ RANDO !

Vous aimez parcourir les sentiers de randonnée des Sources du lac d'Annecy ? Savez-vous que la CCSLA assure le balisage et l'entretien de ces itinéraires ?

Elle décline le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (le PDIPR) à l'échelle du territoire et programme les opérations à réaliser en partenariat avec le Département de la Haute-Savoie.

Elle s'occupe également des supports d'information qui jalonnent votre parcours. Début juin, une nouvelle table d'orientation a été mise en place au belvédère de Nantbellet. Elle vous permettra de décrypter le panorama dans ses moindres détails. Les massifs voisins n'auront plus de secrets pour vous !

Plus récemment, un nouveau panneau a été posé à Englannaz au départ du sentier vers le belvédère du Rocher Blanc. Ce panneau vous révèle les secrets de la fosse à l'ours, avant de partir pour une belle boucle sportive de 12,1 km et 760 m de dénivelé.



La nouvelle table d'orientation du belvédère de Nantbellet sur les hauteurs de Saint-Ferréol. Coût global : 8200€ TTC dont une participation du Département à 50 % de la conception, soit 2900€.

Ces supports d'information sont réalisés en partenariat avec des élus référents de chaque commune, ici Saint-Ferréol et Faverges-Seythenex. Ils sont financés par la CCSLA avec le soutien du Conseil Départemental pour la conception, la fabrication et/ou la pose selon les cas.

+ Découvrez également les nouveaux parcours ON PISTE
Marche nordique, canirando et handisport ▶ voir p.27

URBANISME

Approbation du projet amendé de MODIFICATION N°2 DU PLUi

L'enquête publique portant sur le projet amendé de modification N°2 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) a eu lieu du jeudi 19 décembre 2024 à 9h au mercredi 22 janvier 2025 à 17h. En complément de cette procédure, la CCSLA a proposé une réunion publique le lundi 20 janvier 2025 afin de répondre aux interrogations des concitoyens sur ce projet.

Le Conseil Communautaire a approuvé cette modification N°2 du PLUi par délibération du 5 juin 2025. L'ensemble des mesures de publicité et de transmission au contrôle de légalité ayant été faites selon la réglementation en vigueur, le nouveau PLUi est devenu exécutoire en date du 27 juin. Il est consultable en ligne sur le site national du Géoportail de l'Urbanisme.

Scannez le QRcode pour le consulter
sur www.geoportail-urbanisme.gouv.fr



ÉQUIPEMENT

Des VESTIAIRES PROVISOIRES pour le stade intercommunal

Des vestiaires provisoires seront mis en service pour septembre prochain afin de répondre aux besoins d'accueil du stade intercommunal. Après des travaux de viabilisation, un module aménagé de 68 m² a été installé. Cet équipement temporaire permettra d'accueillir les équipes féminines en attendant la réalisation d'une construction plus pérenne.



ARCHITECTURE

LE FESTIVAL DES CABANES 10 ans d'architecture aux Sources du lac d'Annecy

Comme l'a souligné Jacques Dalex, lors de l'ouverture du festival le 28 juin, la collectivité soutient activement le festival des cabanes depuis ses débuts il y a 10 ans, et elle continuera à être un partenaire et financeur privilégié de cet événement qui fédère nos 7 communes. Le soutien indéfectible de la DRAC* à tous les niveaux depuis l'origine du projet doit également être salué.

Les cabanes interrogent chacun sur le rapport que nous entretenons avec notre territoire, notre environnement et les paysages qui nous entourent. Elles séduisent autant les habitants que les visiteurs extérieurs. Elles réunissent élus, agriculteurs, acteurs locaux et professionnels de l'architecture autour d'un concours dont la renommée fait rayonner les Sources du lac d'Annecy à l'international. BON ANNIVERSAIRE au festival des cabanes !

* DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles



Inauguration de la 10^e édition du festival le 28 juin 2025



AUTOUR DES CABANES

Le 29 juin, la CCSLA ouvrait le programme des animations gratuites AUTOUR DES CABANES avec une conférence musicale sur la disparition du sol. En septembre, la collectivité vous invite à vous ressourcer entre randonnée et concert de piano en pleine nature.

Retrouvez le programme

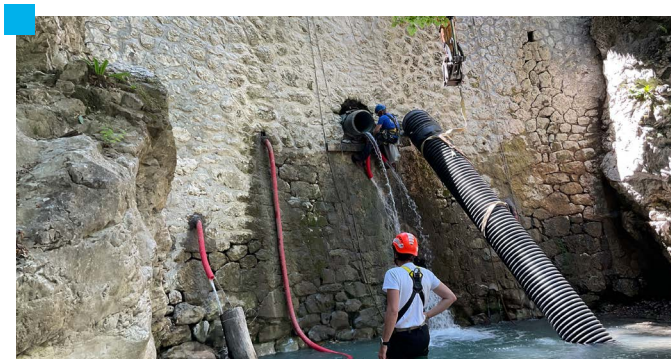
RANDO PIANO
« Retour aux Sources »
Samedi 13 septembre à 17h
CCSLA x L'Oreille du Lynx
Cabane 12 « Seythenex - Les Caillets »



TRAVAUX

BARRAGE DES ROUX Les travaux ont repris cet été

Le barrage des Roux permet d'éviter que les matériaux transportés par le torrent du Saint-Ruph ne provoquent des débordements plus en aval. La restauration de cet ancien ouvrage a été initiée depuis 2023 mais ce chantier d'accès difficile est fortement dépendant des conditions climatiques. La dernière phase de travaux avait donc dû être reportée. Le chantier a repris cet été. À suivre !



ÉVÈNEMENT

TERRITOIRE EN TRANSITIONS Le développement durable aux Sources du lac d'Annecy

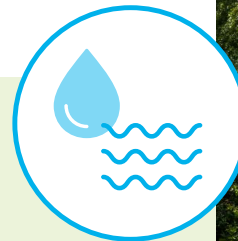
Du 18 septembre au 8 octobre 2025, à l'occasion de la Semaine Européenne du Développement Durable (SEDD), la CCSLA organise plusieurs événements pour promouvoir les initiatives locales dans ce domaine.

Découvrez des actions concrètes de rénovation énergétique, de valorisation des biodéchets, de gestion des milieux, d'agriculture locale ou encore d'emploi durable... Autant de solutions qui conjuguent développement avec volets sociaux et environnementaux. Ces actions s'inscrivent dans la dynamique de transitions dans laquelle notre territoire est pleinement engagé. Programme en préparation !

Disponible début septembre
Scannez le QRcode
vers www.cc-sources-lac-annecy.com/environnement/territoire-en-transitions



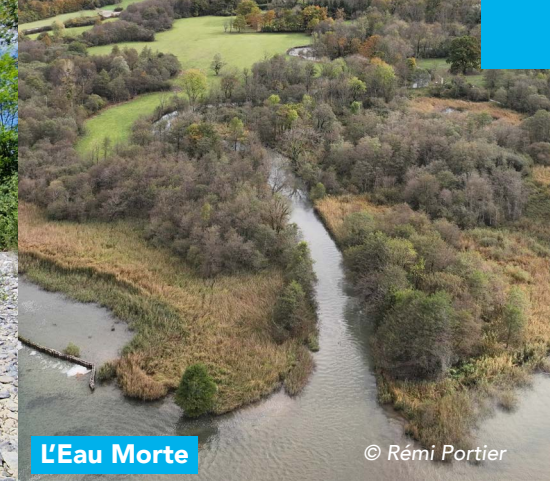
L'EAU élément clé de l'identité des Sources du lac d'Annecy



Le Saint-Ruph



La Glière



L'Eau Morte

© Rémi Portier

Pourquoi notre territoire se nomme-t-il les Sources du lac d'Annecy?

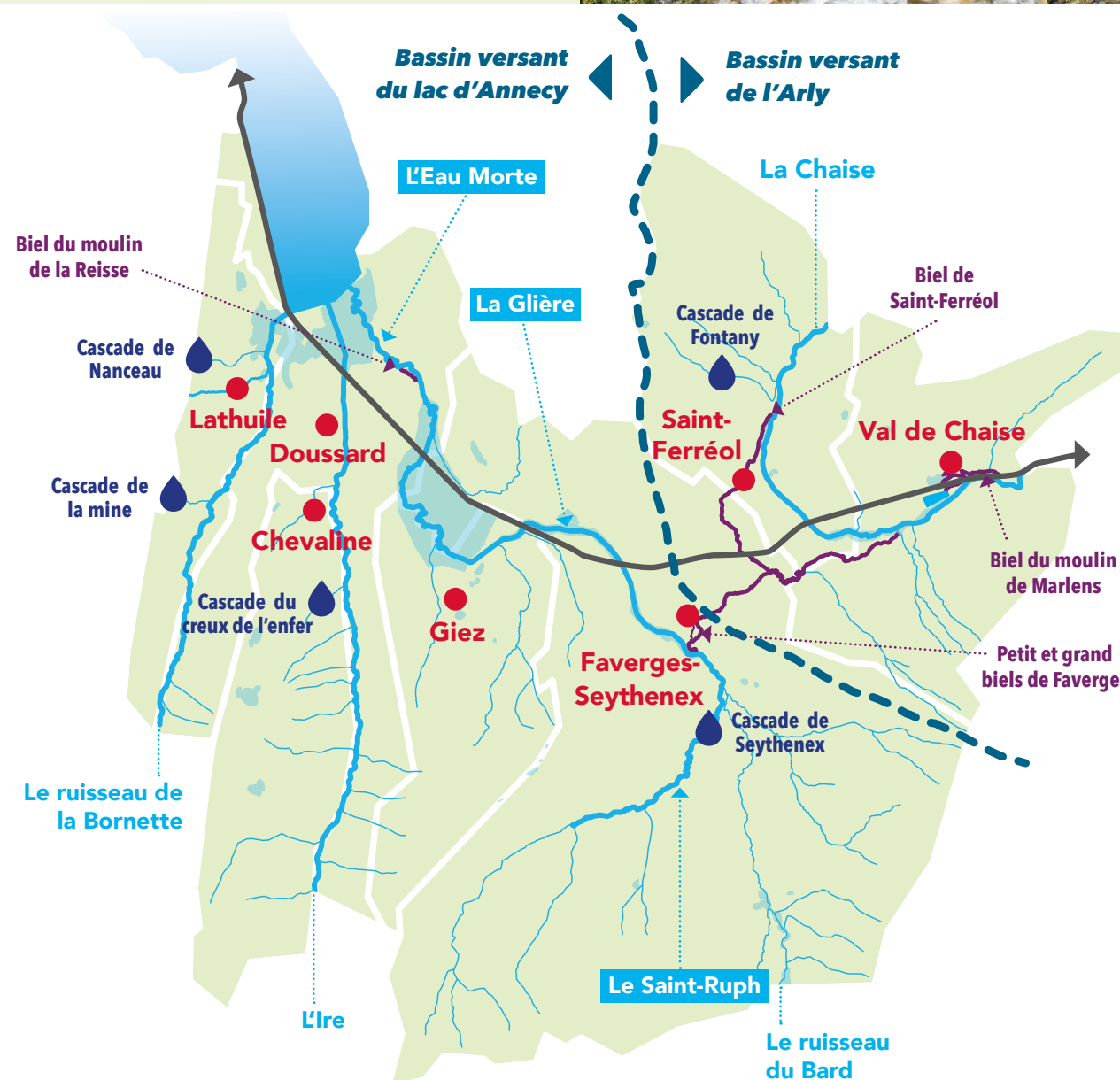
Notre territoire doit son nom au fait qu'il représente la principale source d'alimentation du lac d'Annecy. Le Saint-Ruph, la Glière, l'Eau morte, l'Ire et le ruisseau de la Bornette collectent l'eau de nos montagnes pour alimenter le lac des deux-tiers de son eau.

Un territoire d'eau

L'eau est un élément clé de l'identité du territoire. Elle a façonné ses paysages, guidé son occupation humaine et fourni sa force motrice au cours de son histoire... Elle est omniprésente, et pourtant, pas toujours visible ! Elle se cache sous les zones humides du marais de Giez. Elle disparaît dans les assecs de la Glière ou de la Chaise qui deviennent temporairement « rivières de pierres ». Le biel de Faverges disparaît sous les rues du centre-ville pour réapparaître plus loin, caché au fond des jardins.

Les biels, liens entre nos deux bassins versants

Notre territoire a la particularité d'être à cheval sur deux bassins versants : la cluse du lac d'Annecy au nord-ouest et le bassin versant de l'Arly à l'Est. Plus étonnant encore, les biels de Faverges et de Saint-Ferréol créent un lien entre ces deux espaces hydrographiques. La Source du biel, ou fontaine de Faverges, est à l'origine du développement industriel de la ville. Comme les autres biels du territoire, il s'agit d'un canal à pente faible utilisé pour détourner l'eau vers les roues à aubes ou turbines de moulins, scieries, usines de tissage ou autres fabriques.



La rivière aux 3 noms : Le Saint-Ruph - la Glière - L'Eau morte

Le Saint-Ruph est un torrent impétueux qui dévale les pentes de la Sambuy jusqu'à Faverges-Seythenex. La Glière prend la relève avec un profil plus large de rivière « en tresse » qui sinue entre les bancs de graviers. Puis vers Giez, elle devient l'Eau Morte dont le cours tranquille dessine des méandres au sein des marais et de la réserve naturelle du Bout du lac.

L'EAU des Sources du lac d'Annecy en chiffres

- 120 km de cours d'eau
- 5 cascades à découvrir
- 5 biels témoins de notre histoire (appellation locale de biefs)
- 4 ha de zones humides
- 2 bassins versants

Et pour vous ?

Quelle est l'identité de votre territoire ?

Vous habitez depuis longtemps sur le territoire, vous y travaillez ou vous venez de vous y installer...

Partagez votre ressenti sur l'identité du territoire des Sources du lac d'Annecy.

Selon vous, quelles sont ses particularités ? Quels sont ses atouts ? ou, au contraire, les aspects que vous souhaiteriez améliorer ?

Répondez au questionnaire en ligne. Cela vous prendra moins de 5 minutes ! Questionnaire également disponible sur www.cc-sources-lac-annecy.com

Scannez le QRcode



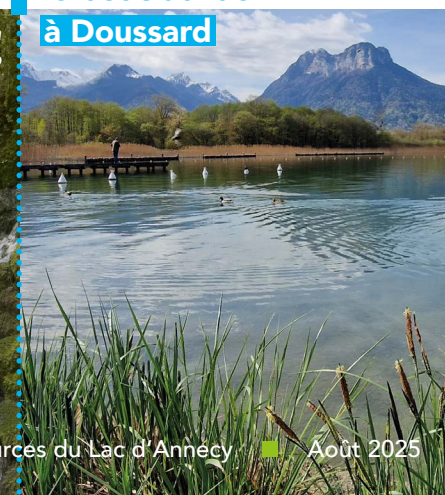
La combe d'Ire à Chevaline



La cascade de Nanceau à Lathuile



Le bout du lac à Doussard



Le marais de Giez



La source du biel à Faverges-Seythenex



Le biel de Saint-Ferréol



Le plan d'eau de Val de Chaise



OPAH • Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

2 visites de chantier exemples de rénovation

pour vous donner envie de vous lancer !

Depuis 2020, l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat permet aux propriétaires des Sources du lac d'Annecy de bénéficier d'aides pour la rénovation de leur logement. Ce programme touchant à sa fin en 2025, le cabinet URBANIS a organisé deux visites de chantiers de rénovation énergétique récemment terminés sur le territoire. L'objectif est de permettre à des propriétaires qui hésitent à se lancer de venir voir ce qui est possible

de réaliser. Les participants ont ainsi pu poser leurs questions par rapport à leur propre projet. Merci encore aux propriétaires qui ont accepté d'ouvrir leurs portes et de partager leurs expériences !

L'OPAH s'est terminée en juillet 2025 mais France Rénov' Haute-Savoie prend la relève sur la partie conseil. Et c'est encore un service public indépendant et gratuit. **Alors n'hésitez pas !**

Visite du 15 mars à VAL DE CHAISE



LES TRAVAUX en bref

- Isolation murs, plafond et plancher
- Remplacement des menuiseries et de la VMC
- Installation d'un poêle à bois performant
- Installation d'une pompe à chaleur (PAC) air/eau qui alimente un plancher chauffant et des radiateurs

Visite du 12 avril à DOUSSARD



LES TRAVAUX en bref

- Isolation globale de la maison par l'extérieur
- Remplacement des menuiseries par des plus performantes
- Installation d'une pompe à chaleur (PAC) air/eau qui alimente un plancher chauffant et des radiateurs

BILAN

- Rénovation de « passoires thermiques » (classées en étiquette G) en maisons économes, performantes et confortables (étiquettes B ou C)
- Des aides qui couvrent entre 30 et 60% du coût global des travaux (en fonction des types de travaux et du niveau de revenus des propriétaires)

France Rénov' Haute-Savoie

Des permanences pour vous aider dans vos projets de RÉNOVATION

Besoin de conseils pour réaliser des travaux de rénovation, faire des économies d'énergies ou adapter votre logement ? Dans le cadre de France Rénov' Haute-Savoie, la CCSLA propose **deux permanences par mois** pour vous accompagner dans vos projets de rénovation.

France Rénov' Haute-Savoie est un service public gratuit, neutre et indépendant qui apporte informations, conseils et accompagnement à toute personne concernée par un projet de rénovation de l'habitat : travaux d'économie d'énergie, rénovation d'un logement vétuste, adaptation du logement à la perte d'autonomie.

La CCSLA et l'ASDER* vous accompagnent sur les Sources du lac d'Annecy. La CCSLA propose deux permanences par mois, gratuites et ouvertes à tous. Les conseiller(e)s spécialisé(e)s de l'ASDER seront à votre disposition pendant 1h pour vous aider à faire les bons choix techniques et vous informer sur les aides financières auxquelles vous pouvez prétendre.

France Rénov' Haute-Savoie, le premier réflexe avant de vous lancer dans la rénovation de votre logement !

* ASDER : Association pour la transition énergétique



PROCHAINES PERMANENCES

- Mardi 2 septembre de 13h30 à 16h30
- Mercredi 10 septembre de 9h à 12h
- Mardi 7 octobre de 13h30 à 16h30
- Mercredi 22 octobre de 9h à 12h

Retrouvez toutes les dates des permanences sur www.cc-sources-lac-annecy.com

Un conseiller de l'ASDER vous présente le service **EN VIDÉO**

Scannez le QRcode vers www.cc-sources-lac-annecy.com



Comment ça marche ?

- UNE SIMPLE QUESTION SUR LES AIDES FINANCIÈRES OU SUR LES TRAVAUX ?**
J'échange avec un conseiller au téléphone.
- BESOIN D'UN TEMPS D'ÉCHANGE AUTOUR DE MON PROJET.**
Je peux bénéficier d'1h de rendez-vous en permanence. Prise de rendez-vous préalable obligatoire.
- JE ME LANCE DANS UN PROJET DE RÉNOVATION DE L'HABITAT AMBITIEUX.**
Je peux bénéficier d'un accompagnement technique sous certaines conditions.

Conseil et prise de rendez-vous

du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-17h (sauf le jeudi)

04 56 19 19 19



Le pique-nique des générations

MERCREDI 17 SEPTEMBRE à partir de 11h**Parc Simon Berger** à Faverges-Seythenex

Le collectif des partenaires sociaux du territoire vous donne rendez-vous pour un pique-nique convivial qui favorise le partage entre les générations.

Ouvert à tous sans inscription, de 0 à 120 ans.

Chacun apporte son repas, les boissons sont offertes.

Jeux intergénérationnels et bonne humeur !

Cet évènement est proposé par le CIAS et le Relais Petite Enfance des Sources du lac d'Annecy, la Soierie, l'EHPAD Les couleurs du lac, les étoiles d'Hestia, Haute-Savoie Habitat, l'association Asalée et la ville de Faverges-Seythenex.

En cas de pluie, repli dans la salle polyvalente.



TAD

Transport à la demande des Sources du lac

Pour répondre aux difficultés de déplacement des personnes de plus de 65 ans, mais aussi des habitants en perte d'autonomie ou en situation de handicap, la Communauté de Communes a mis en place un Transport à la Demande en partenariat avec la Région Auvergne Rhône-Alpes. Ce service fonctionne depuis le début avril sur les Sources du lac d'Annecy. Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) est chargé des inscriptions et de la mise en œuvre local du service.

Le TAD, mode d'emploi

Après une inscription préalable auprès du CIAS, les bénéficiaires peuvent réserver leur trajet auprès de la centrale régionale **"Allo, la Région vous transporte"**. Le numéro sera communiqué lors de l'inscription. Inutile d'appeler avant, aucune réservation ne sera possible sans inscription validée !

Comment s'inscrire ?

Le dossier d'inscription est à demander auprès du CIAS, sur place, par téléphone ou par mail.

Il est aussi téléchargeable

en scannant le QRcode ci-contre vers le site internet de la CCCLA www.cc-sources-lac-annecy.com/services-a-la-population/transport-a-la-demande



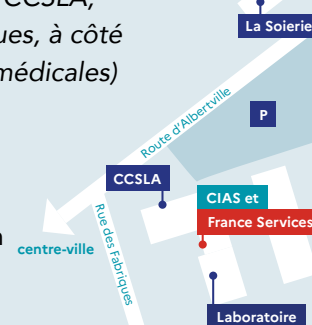
Une fois rempli, le formulaire d'inscription est à retourner au CIAS avec tous les justificatifs demandés selon chaque type de situation. Un délai d'une semaine peut être nécessaire pour valider une inscription et recevoir une carte d'accès au TAD des Sources du lac.

Inscrivez-vous au CIAS

04 50 44 46 40 ou cias@cc-sources-lac-annecy.com
32 route d'Albertville à Faverges-Seythenex
(derrière le bâtiment de la CCCLA,
sur la place rue des fabriques, à côté
du laboratoire d'analyses médicales)

Horaires du CIAS :

Lundi : 9h-12h / 14h-17h
Mardi : 10h-12h / 14h-17h
Mercredi : 9h-12h / 14h-17h
Jeudi : 8h30-12h / 14h-17h
Vendredi : 9h-12h



Le Transport À la Demande

Un service GRATUIT pour les personnes qui ont du mal à se déplacer

Mode d'emploi



Vous habitez les Sources du lac d'Annecy et vous avez plus de 65 ans ?



Vous êtes une personne à mobilité réduite ?
Handicap, bénéficiaire de l'APA



Vous êtes victime d'une invalidité temporaire ?
Accident de la vie à tout âge



Le TAD des Sources du lac, c'est NOUVEAU, c'est GRATUIT mais comment ça marche ?

Pour qui ?

Les bénéficiaires doivent obligatoirement habiter l'une des 7 communes des Sources du lac d'Annecy (Chevaline, Doussard, Faverges-Seythenex, Giez, Lathuile, Saint-Ferréol et Val de Chaise). Il doivent également être dans un des cas suivants :

- **personnes de plus de 65 ans**
- **bénéficiaires de l'APA** (Allocation Personnalisée d'Autonomie)
- **personnes à mobilité réduite permanente ou temporaire** (suite à un accident de la vie par exemple)

Pour aller où ?

La prise en charge est différente selon votre situation :

Dans le cas des bénéficiaires de l'APA et des personnes à mobilité réduite permanente ou ponctuelle :

► **EN PORTE À PORTE** : du domicile vers une autre adresse située sur la Communauté de Communes.

Dans le cas des personnes de plus de 65 ans :

► **EN PORTE À POINT** : du domicile vers l'un des points de dépose du territoire. La liste des points de dépose est indiquée dans le dossier d'inscription.

Quand ?

Le TAD fonctionne du lundi au samedi, hors jours fériés.

- **du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.**
- **et le samedi de 9h à 12h.**

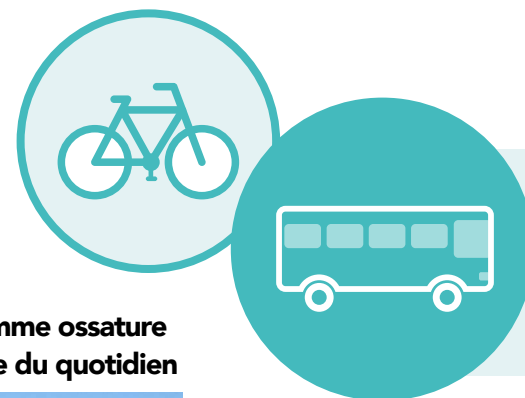
Et à quelles conditions ?

ATTENTION, quelques règles sont à respecter :

- Réserver votre trajet au plus tard **la veille avant 16h**
- **Être prêt 5 minutes avant** sur l'espace public devant votre domicile ou devant le lieu de dépose
- **20 trajets maximum par personne et par mois** (sachant qu'un aller-retour équivaut à 2 trajets).



Vers un schéma directeur des aménagements cyclables



Les transports scolaires Un service de la Région mis en œuvre localement par la CCSLA

Le pôle TRANSITION de la Communauté de Communes travaille depuis plusieurs années sur les mobilités décarbonées. Objectif : Réduire l'usage systématique de la voiture pour les trajets du quotidien. Le programme de sensibilisation des collégiens aux mobilités actives en est un premier exemple. La Région Auvergne Rhône-Alpes a également délégué à la CCSLA le pilotage d'un schéma directeur des aménagements cyclables à l'échelle intercommunale. Depuis 2023, un travail préparatoire a été lancé avec les référents de chaque commune. En 2024, l'Agence Écomobilité a été missionnée pour vérifier la faisabilité des tronçons identifiés et formaliser une cartographie qui hiérarchise les orientations selon **3 niveaux : réseau structurant, secondaire et communal**. Ce schéma, encore en cours d'élaboration, constituera un outil de planification partagé entre les acteurs locaux.

Objectifs du schéma directeur des aménagements cyclables :

- Structurer un réseau cyclable du quotidien autour de la voie verte (V62)
- Accompagner les habitants dans la transition vers les mobilités actives
- Mailler les hameaux pour rendre accessibles les services
- Sécuriser, améliorer et conforter les itinéraires

Suite de la démarche :

Ce projet reçoit le soutien de la Région et a été validé par la commission Mobilités de la CCSLA en juin. La mobilisation d'acteurs comme le SILA et le Département de la Haute-Savoie reste nécessaire pour une validation définitive de ce schéma par le conseil communautaire (horizon automne 2025).

La VOIE VERTE comme ossature d'un réseau cyclable du quotidien



1 Réseau structurant

Aménagements à forte capacité qui, avec la voie verte comme ossature, assurent la liaison entre les communes et avec les territoires voisins (Grand Annecy, Arlysère, CCVT).

2 Réseau secondaire

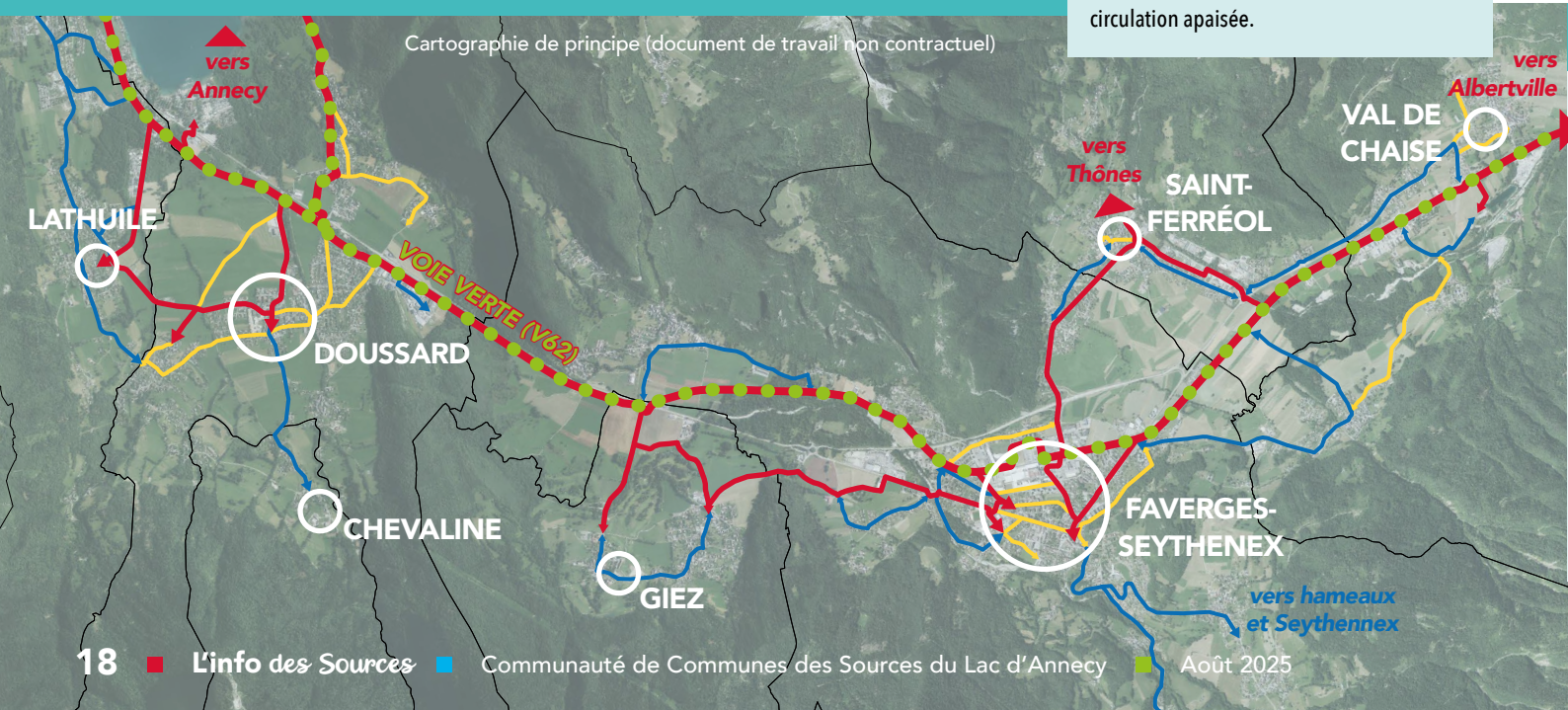
Aménagements complémentaires qui relient les communes et les pôles d'usage locaux (commerces, mairies, écoles, salles des fêtes) au réseau structurant.

3 Réseau communal

Réseau interne qui relie les hameaux de chaque commune aux pôles de proximité locaux (chefs-lieux) en utilisant des axes de circulation apaisée.

Les 3 niveaux de hiérarchisation

Cartographie de principe (document de travail non contractuel)



Sur notre territoire, la compétence mobilité a été confiée à la Région Auvergne Rhône-Alpes. Les prises de décisions concernant les transports scolaires, comme la tarification et l'organisation générale, se font donc à l'échelle régionale. La Région délègue à la CCSLA la mise en œuvre locale du service sur les 7 communes des Sources du lac d'Annecy.

Pour l'année scolaire 2024/2025, la CCSLA a géré l'inscription de **500 élèves** ayant besoin d'un transport quotidien vers l'un des établissements du territoire, de l'école maternelle au collège*.

Pour l'année 2025/2026, les tarifs de la Région évoluent :

Pour les ayants-droits :

- **Transport scolaire GRATUIT** en maternelle et élémentaire
- **Tarif unique de 120 €/an** au collège et au lycée

Pour les non ayants-droits (élèves résidents à moins de 3 km de leur établissement ou ayant choisi un autre établissement que celui de leur secteur) :

- **Tarif unique de 225 €/an** mais, pour notre territoire, la CCSLA a négocié auprès de la Région un tarif réduit à **120 €/an** pour tous les non ayants-droits de la maternelle au lycée.

Évolution des tarifs 2025/2026

Les explications de la Région

La loi oblige à harmoniser les tarifs entre les départements de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. L'évolution des tarifs pour la rentrée 2025/2026 tend vers plus d'équité entre les usagers.

La Région fait évoluer les tarifs mais élargit aussi l'offre :

- Le transport scolaire reste (ou devient) gratuit pour les élèves en maternelle et en élémentaire.
- Les autres élèves auront accès sans surcoût à tous les cars et les TER de la Région (*Ligne Y51 vers Annecy et Albertville par exemple*).

A SAVOIR : Le coût moyen du transport d'un élève est de 1 500 € par an. La Région prend en charge 95% de ce coût.

Le "Qui fait quoi" des transports scolaires

La Région AURA

Autorité Organisatrice de rang 1 (AO1)

- fixe les tarifs de chaque catégorie d'usagers
- décide de l'organisation générale du service (contrat avec les transporteurs, validation des circuits, arrêts et horaires...)
- assure le financement pour les ayants-droits

La CCSLA

Autorité Organisatrice de rang 2 (AO2)

- gère les inscriptions pour les établissements situés sur son territoire*
- délivre les titres de transport
- fait le lien entre les usagers, les transporteurs et la Région sur le fonctionnement du service

* Les élèves des lycées hors territoire (Annecy, Albertville...) doivent s'inscrire directement sur le site de la Région.

Quelques chiffres

500
élèves
inscrits

13
circuits
spéciaux

68
points
d'arrêt

Transports scolaires, navettes estivales, transport à la demande...

Quelle différence ?

Contrairement aux transports scolaires qui sont organisés et financés par la Région, les services gratuits comme les navettes estivales et le transport à la demande sont mis en place à la demande de la CCSLA. Ces services internes au territoire sont définis et pris en charge par la collectivité locale en accord avec la Région qui lui apporte un soutien financier et organisationnel.

incroyable TERRITOIRE

Sources du lac d'Annecy



© Arnaud Perrel - Incroyable Territoire

36H de concours pour soutenir les projets de commerces en centre-ville

La CCSLA est fière d'être le premier **Incroyable Territoire** de Haute-Savoie. Ce programme innovant a pour objectifs de soutenir les projets de commerce, d'artisanat ou de service, qui participent au dynamisme de nos centres-villes, et de faciliter leur installation dans des locaux vacants. Il s'inscrit dans le cadre de la démarche **Petites Villes de Demain** et concerne les deux centres-villes du territoire : Faverges et Doussard.

Ce programme complet, lancé depuis février, regroupe plusieurs étapes : appel aux porteurs de projets, mobilisation des partenaires, enquête auprès des habitants... Mais le temps fort est le **concours « Mon incroyable commerce »**, un évènement de 36h qui a fait vibrer le territoire les 23 et 24 mai 2025. Bien plus qu'un concours, c'est un **catalyseur d'énergies** qui permet la rencontre entre ceux qui ont envie d'entreprendre avec les acteurs publics et privés du territoire, les propriétaires de locaux vacants et les concitoyens. Tous les participants en ressortent emplis d'énergie et forts de bons conseils pour la suite de leurs parcours.

23 mai dès 8h du matin, les 12 candidats se présentent



37 coaches pour les conseiller et les accompagner



4 locaux vacants mis à disposition pour travailler



1 enquête de terrain pour évaluer les attentes des habitants



3 min de pitch pour convaincre le jury



7 membres du jury pour évaluer chaque projet



28 partenaires locaux et nationaux mobilisés



12 incroyables porteurs de projets passionnés, motivés, créatifs et pleins d'énergie

Les 12 projets du concours « Mon incroyable commerce » des Sources du lac d'Annecy

Porteurs de projet	Activité	Etat d'avancement	Localisation (de préférence)
Valérie BAADER	Atelier boutique de maroquinerie	Création	Faverges
Isabelle CHAUVÉ Clémentine AYRAULT	L'Entrepros, boutique partagée d'artisans locaux	Existant à développer	Faverges
Florent STRUB	Cordonnerie (Reprise Clinique des pompes)	Création / Reprise	Faverges
Maxime LEGER Alexandre FUSTER	Régie publicitaire pour les commerces locaux	Création	Faverges / Doussard
Clémentine DUNAND Julie CLET	Salon de thé / atelier sans gluten ni lactose	Création	Doussard
Sabine PENDARIÈS- ISSAURAT	Restaurant bistrannique L'Oxalys	Création	Faverges
Emmanuelle LEBRETON	Atelier couture	Création	Doussard
Pernelle VODINH	Atelier Rebond	Existant à développer	Faverges
Ravy TRANG	Atelier pâtisserie japonaise	Création	Faverges / Doussard
Maud DERUAZ	Atelier création vêtement	Création	Faverges / Doussard
Océane TRIPOTEAUD	Atelier couture et costumes	Création	Faverges
Aurore JANTY	Sellerie (habillage de sièges bateau, moto, ameublement...) maroquinerie	Existant à développer	Faverges / Doussard



3 lauréats récompensés pour leur projet

- **1^{ère} place : Sabine** pour la création d'un restaurant bistrannique L'Oxalys
- **2^e place et prix du public : Florent** pour son projet de reprise de la cordonnerie
- **3^e place : Pernelle** pour le développement de l'Atelier Rebond, qui sauve des « fruigrumes » du gaspillage alimentaire tout en œuvrant pour l'inclusion sociale

Ils ont gagné des dotations financières et des aides à l'installation. Les autres candidats ont également gagné plusieurs prix. La CCSLA et les partenaires locaux continueront à les accompagner et à les soutenir dans la suite de leurs projets. **Bravo à tous !**

NOUVEAU À LA DÉCHÈTERIE

LA MAISON DU DON

Vous souhaitez vous séparer de petits ou moyens objets (lampes, jouets, livres...) ? Ne les jetez plus ! Déposez-les dans la **maison du don** mise à votre disposition à la déchèterie.

Donner permet de limiter la quantité de déchets. Vos objets usagés mais encore en bon état peuvent servir à d'autres personnes. En prolongeant leur durée de vie, vous contribuez à réduire les déchets et à préserver l'environnement.

Comment ça marche ?

- Déposez vos objets auprès des agents présents sur place. Ils les intégreront à la maison du don.
- Lors de votre visite, jetez un œil aux objets disponibles : si quelque chose vous intéresse, prenez-le et donnez-lui une seconde vie !

Ensemble, réduisons nos déchets par un geste simple et solidaire. Déposez, donnez, partagez !



La maison du don existe depuis avril 2025. Elle est située dans l'enceinte de la déchèterie, à droite de l'entrée.

Avant de jeter, Pensez à réparer !

Le bonus RÉPARATION

Le bonus réparation est instauré depuis 2022 par la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC). Il permet la déduction d'un montant directement sur votre facture si vous faites appel à un réparateur labellisé. Il vise à soutenir les réparateurs et inciter à faire réparer un produit détérioré, au lieu de le remplacer par l'achat d'un produit neuf, et ainsi allonger sa durée d'usage. Ce dispositif est entièrement financé par les contributions que les producteurs versent aux éco-organismes, tels qu'Ecosystem, Ecologic ou Refashion.

Que peut-on faire réparer ?

Les équipements électriques et électroniques, les textiles, les linges de maison et les chaussures, les éléments d'ameublement, les articles de sport et loisirs, les articles de bricolage et de jardin, et aussi les jouets.

Plus d'infos ?

Où trouver un réparateur labellisé ?

Vous êtes un professionnel, comment vous faire labelliser ?

Quels sont les barèmes du bonus pour chaque produit ?

Toutes les réponses à vos questions sont sur le site :

www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/bonus-reparation-quest-ce-que-cest



Textiles, linges et chaussures

Donnez une seconde vie à vos vêtements usagés !



Re_fashion



Refashion est l'éco-organisme partenaire de la CCSLA pour la filière textiles, linges et chaussures (dits TLC). Il a pour mission d'accompagner tous les acteurs de la production, de la consommation jusqu'à la régénération, pour réduire les impacts de cette filière et créer une dynamique d'économie circulaire.

Le saviez-vous ? Vos vieux vêtements, linges de maison et chaussures peuvent être valorisés quel que soit leur état. Même abîmés, ils ont encore un rôle à jouer !

Les 3 étapes de cette démarche écologique et solidaire :

1. **Tous les TLC sont acceptés** : Textiles d'habillement, linges de maison et chaussures (liées par paires). Ils doivent être propres, secs et placés dans un sac.
2. **Déposez-les dans les points d'apport dédiés**. Trouvez le point le plus proche de chez vous sur le site de la CCSLA.
3. **Et après ?** Ils seront collectés et triés. Selon leur état, vos TLC seront réutilisés en seconde main (50% environ) ou recyclés pour créer de nouveaux produits : du fil, des chiffons, de l'isolant pour le bâtiment ou même du combustible alternatif utilisé pour créer de l'énergie.

Et avant de les déposer, pensez réparation ! Faire recoudre un accro ou changer un zip est aidé par le bonus réparation.

Plus d'infos sur refashion.fr

Que pouvez-vous déposer ?



Vos **vêtements** et votre **linge de maison propres et secs** dans un sac fermé (30L).



Vos **chaussures liées par paire** et dans un sac fermé (30L).



Ne pas déposer d'articles humides, ni souillés.

Où trouver un point de dépôt ?

Scannez le QR code

vers www.cc-sources-lac-annecy.com/environnement/les-dechets



© Tri-vallées.com



Les bottes qui font mal de Pascal c'est la taille idéale pour Kamal

Vos vêtements ont de l'avenir. Réparez-les ou donnez-les.



Quand Babette fait réparer ses baskets, c'est pour marcher vers un avenir plus chouette.

Vos vêtements ont de l'avenir. Réparez-les ou donnez-les.



Le pull trop petit de Lucie c'est la jolie trouvaille d'Amélie

Vos vêtements ont de l'avenir. Réparez-les ou donnez-les.

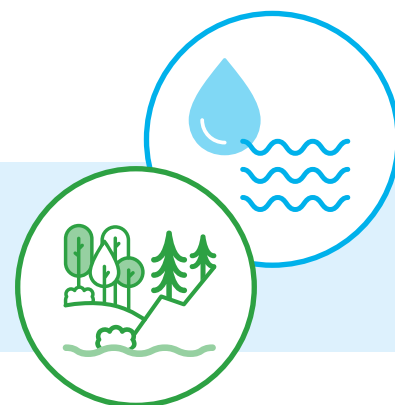


Le drap troué de Noé c'est le chiffon préféré de Didier

Vos vêtements ont de l'avenir. Réparez-les ou donnez-les.

Projet de confortement des digues du Piésan

La consultation préalable du public est en cours



5 juin 2025 - Première réunion de la consultation du public

Les rôles respectifs des acteurs

La CCSLA

- assure la gestion du système d'endiguement du Piésan depuis le 24 janvier 2024
- organise la surveillance et l'entretien des ouvrages
- définit les moyens d'information et d'alerte en amont du PCS mis en oeuvre par la commune

La Commune

- organise la sécurité des habitants en situation de crise conformément au Plan Communal de Sauvegarde (PCS)
- participe à l'organisation au niveau de la CCSLA

Le service RTM*

- gère pour le compte de l'État les ouvrages situés en amont et aval (plage de dépôt par exemple)
- assiste la CCSLA pour la surveillance et le suivi des ouvrages (mission sous convention)

* Restauration des Terrains de Montagne

Le projet de confortement du système d'endiguement du Piésan fait l'objet d'une **consultation du public ouverte du 2 juin au 2 septembre**. La CCSLA est la première collectivité de Haute-Savoie à proposer cette nouvelle procédure qui permet au public de s'exprimer dans le même temps que le recueil de l'avis des services concernés. Il s'agit de faciliter les échanges et de réduire les délais d'instruction pour ce projet qui a pour objectif d'assurer la sécurité des personnes et des biens sur le secteur de Cons-Sainte-Colombe à Val de Chaise.

Une réunion publique d'ouverture a eu lieu le 5 juin dernier. Philippe Prud'homme, vice-président en charge de l'eau à la CCSLA, Alain Ducruet, élu de Val de Chaise, Olivier Pellissier, directeur du service Transition à la CCSLA, Jérémy Boillon du service RTM* et Alain Goyard, commissaire enquêteur, ont présenté le projet et répondu aux questions des participants. Voici une synthèse des éclairages apportés lors de cette réunion.

Situation actuelle

Le Piésan est un torrent actif qui collecte l'eau des pentes abruptes de la Dent de Cons (pentes de 40 à 90%). Le système d'endiguement actuel a été aménagé suite à une crue torrentielle majeure dans les années 1930. Deux nouvelles crues en 2010 et 2014 ont généré des incisions ponctuelles dans les digues de terre. Suite à une période de surveillance, il est jugé nécessaire de réaliser des travaux de confortement de ces digues afin d'éviter que la situation ne s'aggrave.

Objectif des travaux

L'objectif est de **renforcer durablement les digues du Piésan à l'aval du pont de la RD182** sur un linéaire d'environ 390 m. Les ouvrages prévus seront en mesure d'éviter les phénomènes d'incision des berges et de débordement du lit en cas de crue torrentielle. Ils assureront ainsi la protection des 270 personnes potentiellement présentes en aval du pont.

AVAL

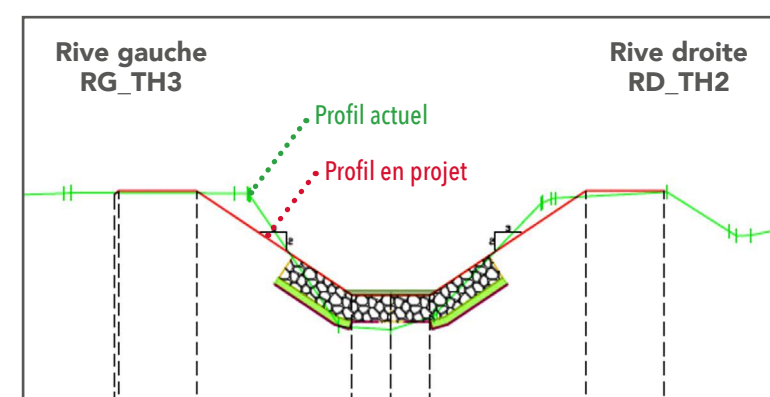
Plage de dépôt

Linéaire concerné par le projet de confortement des digues du Piésan

AMONT

Ouvrages de protection existants (non concernés par les travaux)

Localisation des travaux de confortement des digues du Piésan (Source : Cartographie réalisée par Suez, disponible dans le dossier de consultation dématérialisée / 9-3-emprises-digues-piesan)



Profil illustrant le principe de remodelage et de renforcement des berges du Piésan (Source : Présentation de la réunion publique du 5 juin 2025)

Aménagements projetés

- Remodelage du lit en un chenal trapézoïdal homogène
- Renforcement des pieds de berges par un enrochement
- Réduction de la pente des berges (sans rehausse des digues ni extension de l'emprise au-delà du foncier domanial)

En bref, le projet consiste à créer un chenal renforcé capable d'évacuer rapidement les laves torrentielles et les matériaux charriés vers la zone de stockage plus en aval.

C'est donc grâce à une sorte de «grand toboggan» que le village de Cons-Sainte-Colombe gardera les pieds au sec !

Planning et coût prévisionnels

Le début des travaux est envisagé fin 2025 pour une durée de six mois environ. Le coût estimé de l'opération à ce stade est de l'ordre de **550 000€** (sous réserve d'actualisation).

PROJET



La consultation du public

Une nouvelle procédure proposée pour la première fois en Haute-Savoie

CADRE RÉGLEMENTAIRE

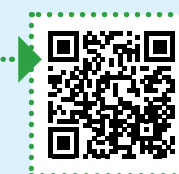
Introduit par la Loi dite «industrie verte», la consultation du public au titre des articles L181-1 et 181-10-1 et suivants du code de l'environnement, permet de raccourcir les délais d'instruction des autorisations environnementales au titre de l'article R214-1.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Le principe est de mener en parallèle l'instruction auprès des services et l'enquête publique, 2 phases qui devaient jusque là se suivre dans le temps. Cette disposition favorise la fluidité et la transparence des échanges puisque toutes les contributions sont déposées en ligne et sont accessibles par tous.

Du 2 juin à 8h au 2 septembre 2025 à 20h, le dossier de consultation est disponible :

- sur le registre dématérialisé www.registre-dematerialise.fr/6281
- et en mairie de Val de Chaise



PROCHAINES DATES

- Deuxième réunion publique le **lundi 25 août** à 18h à la salle polyvalente de Cons-Sainte-Colombe
- Permanence du commissaire enquêteur le **vendredi 29 août** de 16h à 18h en mairie de Val de Chaise

► **Toutes les infos sont sur le registre dématérialisé**

Atelier « Hors les murs » sur la valorisation des patrimoines



Lancé à l'initiative de la CCSLA, de la ville de Faverges-Seythenex et du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges, l'atelier HORS LES MURS s'est déroulé d'octobre 2024 à avril 2025. Une quarantaine d'étudiants, chercheurs et encadrants ont été invités à travailler sur la mise en valeur des patrimoines et des paysages des Sources du lac d'Annecy.

Des propositions inspirantes

La restitution finale s'est déclinée en 3 thématiques : Tourisme durable et transition, Patrimoine et identité, Gouvernance et communication. Chacun des trois groupes rassemblait une étudiante en management du tourisme durable (IAE Savoie Mont-Blanc) et trois autres en design d'espace (Lycée la Fontaine). Voici quelques exemples de leurs propositions :

- 1 odyssée sensorielle, un théâtre des cimes et la valorisation de l'alpage de l'Ô pour réinventer la Sambuy,
- 2 parcours « Sur la trace des éléments » pour redécouvrir les patrimoines oubliés, dont les bassins, lavoirs et fours banaux,
- 3 valoriser le centre-ville, notamment en affirmant la présence de l'eau et en favorisant la réappropriation de la place de l'église.

Un dispositif qui « interroge » le territoire

Ces propositions s'appuient sur la rencontre d'acteurs locaux lors du séjour d'immersion en novembre 2024 et sur une première restitution en février qui interrogeait les élus sur :

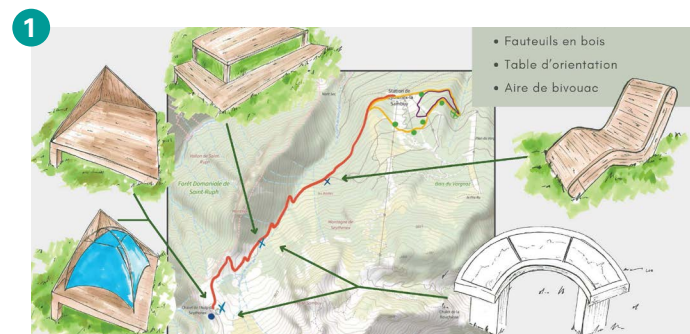
- le patrimoine des communes d'Arnand, Verthier et Val de Chaise,
- la redynamisation du centre-ville de Faverges-Seythenex,
- la valorisation et la transition de l'alpage de l'Ô et de la Sambuy,
- la co-construction d'un avenir commun.

Cet atelier « hors les murs » propose aux élus et aux acteurs des Sources du lac d'Annecy un éventail de pistes d'actions allant de l'aménagement d'espaces au développement d'outils de communication. Bravo pour ces propositions pertinentes et innovantes dont certaines se concrétiseront sans doute !

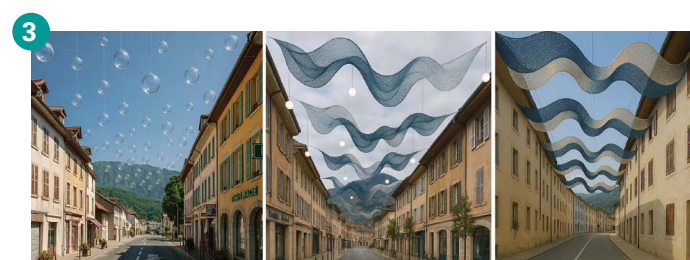
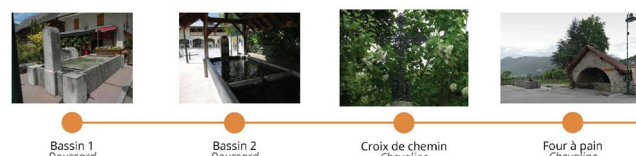


Partenaires : CCSLA, PNRMB, Ville de Faverges-Seythenex, IAE Savoie Mont-Blanc (Master Management du Tourisme Durable), LPP La Fontaine (DN MADE design d'espace), Chaire de recherche VALCOM de la Fondation de l'Université Savoie Mont-Blanc

Financeurs : Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France, Région AURA, État, CCSLA



POINTS D'INTERETS



Marche nordique

& Randonnée



10 nouveaux parcours pour un territoire outdoor accessible à tous !

En partenariat avec le groupe Rossignol, la Communauté de Communes et l'Office de Tourisme des Sources du lac d'Annecy enrichissent l'offre des parcours nature disponible sur le territoire. L'application ON PISTE propose des circuits adaptés à tous les profils de pratiquants, qu'ils soient passionnés de sport avec leur compagnon à quatre pattes, amateurs de marche nordique ou en situation de handicap.

10 NOUVEAUX PARCOURS

- des itinéraires balisés repartis sur les 7 communes de la CCSLA
- disponibles sur l'application @onpiste.app et sur le site onpiste.com
- des parcours spécifiquement adaptés pour la pratique la marche nordique, la randonnée pour les personnes en situation de handicap ou avec un compagnon à 4 pattes

3 parcours MARCHE NORDIQUE

- 1• Les balcons du lac - Lathuile
- 2• Les balcons de Fontany - Saint-Ferréol
- 3• Les balcons des Combes - Faverges-Seythenex

4 parcours randonnée HANDI'SPOT

- 4• La boucle de la truite - Val de Chaise
- 5• La boucle du cheval - Chevaline
- 6• La boucle du cerf - Giez
- 7• La boucle du héron - Doussard

3 parcours randonnée CANI'SPOT

- 8• Le Crêt - Faverges-Seythenex
- 9• Les Coteaux - Val de Chaise
- 10• Les Fours à Chaux - Val de Chaise

Découvrez ces parcours sur l'application ON PISTE Sources du lac d'Annecy

Pour en savoir plus, scannez le QRcode vers www.onpiste.com/exploreur/destinations/sources-du-lac-dannecy-496



Lancement le 2 juillet - Méline Bourgeois a proposé une initiation à la marche nordique lors d'une déambulation musicale autour du plan d'eau de Marzens.



Visitez le campus connecté !
PORTES OUVERTES
Samedi 6 septembre
de 14h à 16h

RÉUSSIR SES ÉTUDES À DISTANCE



Pour tout type de formation

DAEU, BTS, Licence, Master, Alternance,
MOOC, Titre RNCP, concours

Et pour tout type d'apprenant

Étudiant, salarié, demandeur d'emploi,
poursuite d'études, reconversion



04 50 65 29 22



campusconnecte
@cc-sources-lac-annecy.com



Faverges-Seythenex
Espace La Clé - 281 route de Thônes



Information et inscription

www.campus-connecte-cc-sources-lac-annecy.fr



Coordonné
par

